

Code d'article 535.11**Description** SACS SOS BOÎTES PIZZA**Catalogue** COT 51, HOS 124**Mise à jour** 10/01/2026 04:16:54**Spécifications du produit**

Unité de mesure CENT

Dimensions 36+31x36 CM

Matériel KRAFT

Couleur NATUREL

Grammage 110 G/M2

Poids net d'une unité (g) 90,20

Code Décision 97/129/CE PAP 22

Signage Triman et Info-Tri

**Codes**

Intrastat 48194000

ITF14 18420499535118

EAN13 8420499535111

Colisage**Paquet**

Unités / paquet 125

Dimensions paquet (cm) 38,50 x 57,50 x 24,83

Poids brut colis (kg) 12,71

Volume paquet (m³) 0,0549674

Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri

**Carton**

Unités / carton 125

Paquets /carton 1

Dimensions carton (cm) 38,50 x 57,50 x 24,83

Poids brut carton (kg) 12,71

Volume carton (m³) 0,0549674

Palette

Cartons / couche 4

Cartons / palette 24

Conditionnement (U base x couches) 4 x 6

Poids (kg) 329,04

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit contient des fibres recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.